

AMO pour la définition et l'accompagnement dans la mise en œuvre du futur réseau de transport public de la CdA



AMO et exploitation

Client : Communauté d'Agglomération de la Rochelle (CdA)

Partenaire : Satis Conseil, DG Conseil, SELARL Hourcabie-Pareydt-Gohon

Fin : prévue 2017 (en cours)



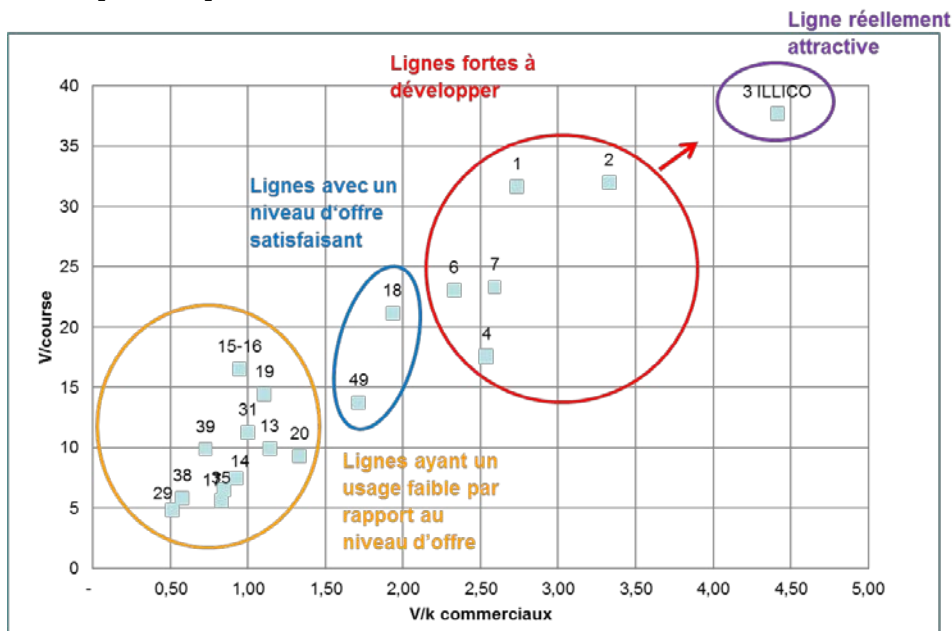
La Communauté d'Agglomération de la Rochelle est autorité organisatrice des transports urbains (AOTU) sur son périmètre qui compte 28 communes, depuis l'intégration de 10 nouvelles communes le 1er Janvier 2014.

Lors de cette étude, la CdA de La Rochelle a missionné le groupe piloté par TTK pour **étudier les différents scénarios envisageables d'optimisation du réseau et de refonte de l'organisation contractuelle**. Le développement de ces scénarios devait prendre en compte l'intégration de la **desserte des 10 nouvelles communes à budget constant**.

Tout d'abord un diagnostic détaillé du réseau, de son utilisation et de l'organisation des déplacements sur l'agglomération a été réalisé, afin de déterminer les **enjeux de réorganisation** des services de transport dans une perspective de **renfort de l'attractivité et de l'efficacité du réseau**.

Dans un second temps, des **scénarios de desserte** ont été élaborés par territoire, permettant de mieux associer les acteurs locaux et de s'assurer que les réponses développées soient à la fois adaptées aux besoins et partagées. Pour ce faire, **cinq conférences débats** ont été organisés avec la population afin d'échanger sur les différents scénarios.

L'évaluation détaillée de ces scénarios a permis à la CdA de **valider fin 2015 le choix de son réseau cible**.



Analyse de la performance des lignes du réseau actuel

